

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1
DOSSIER PEDAGOGIQUE**

UNITE DE FORMATION

DISTRIBUTION PHYSIQUE ET TRANSPORTS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 719104U32D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 704

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2009,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

DISTRIBUTION PHYSIQUE ET TRANSPORTS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'appréhender les principaux concepts relatifs à la logistique d'entreprise (supply-chain), et d'en analyser succinctement les principes de gestion opérationnelle ;
- ◆ de réaliser des choix cohérents sur les opérations de distribution physique au regard des contraintes de la supply chain et des objectifs de l'entreprise ;
- ◆ d'assurer la synchronisation et le suivi des opérations de distribution physique ;
- ◆ de contrôler et améliorer les performances du système global.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C.E.S.S

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Gestion de la distribution physique et des transports	CT	B	80
3.2. Part d'autonomie		P	20
Total des périodes			100

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

face à des situations concrètes de la vie professionnelle relatives à la distribution physique des marchandises,

- ◆ d'identifier le concept global de supply chain ;
- ◆ de percevoir les principes d'organisation générale de la logistique, et leur impact sur l'ensemble des activités de l'entreprise ;
- ◆ d'analyser succinctement des questions relatives à la gestion opérationnelle de la supply chain telles que la planification des opérations, l'ordonnancement de la production, la gestion des stocks, le just-in-time, ... ;
- ◆ d'expliciter le rôle de la distribution physique dans l'économie, son influence sur les performances économiques de l'entreprise et le service rendu à la clientèle en termes de prix, délais et qualité ;
- ◆ à partir d'une analyse de l'organisation et du fonctionnement du secteur des transports :
 - de sélectionner les modes de transport et les combinaisons intermodales permettant une circulation optimale des marchandises compte tenu des impératifs de coûts, de rapidité et de sécurité ;
 - de distinguer les différents intermédiaires de transport et d'analyser leurs rôles sur les aspects responsabilités et activités ;
 - de décrire l'étendue de responsabilités fixées dans le cadre des conventions internationales relatives aux transports internationaux ;
 - d'établir une distinction entre les assurances de responsabilité des transporteurs et les assurances cargo ;
 - de choisir, dans le marché de l'assurance des facultés, l'assureur, les conditions d'assurance, un type de police, les risques à assurer... ;
- ◆ d'identifier et décrire les autres opérations de distribution physique et de les adapter au mode de transport sélectionné notamment :
 - emballages et contenants (palettes, conteneurs...),
 - étiquetage et marquage,
 - manutentions,
 - gestion d'entrepôts et centres de distribution,
 - gestion des stocks,
 - ... ;
- ◆ de percevoir l'utilité des technologies de l'information et de la communication pour :
 - assurer l'identification et la traçabilité des flux physiques tout au long de la chaîne de distribution ;
 - contrôler les performances du système mis en œuvre sur les coûts, les délais de livraison, la qualité et prendre les mesures de correction nécessaires pour l'optimiser.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à des situations concrètes de la vie professionnelle relative à la distribution physique et au transport des marchandises,

- ◆ de décrire le cheminement lié à la distribution physique ;
- ◆ de décrire le suivi des opérations compte tenu des contraintes imposées par la supply chain, et dans le respect des critères de performance fixés par l'entreprise en justifiant ses choix ;
- ◆ de proposer et justifier des décisions opérationnelles en vue d'optimiser la chaîne de distribution ;
- ◆ de justifier le choix d'une chaîne de transport et l'utilité de la traçabilité du fret.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- ◆ le degré de pertinence des choix,
- ◆ le degré de pertinence de l'argumentation,
- ◆ le degré de précision des justifications,
- ◆ le degré de précision et la clarté du vocabulaire professionnel utilisé.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.